



News roundup



Cher lecteur,

J'ai le plaisir de vous envoyer la première édition de ma lettre d'information mensuelle, dans laquelle vous trouverez mes réflexions sur le travail que j'ai effectué en janvier.

J'ai débuté mon mandat en tant que Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe en avril dernier. Depuis lors, j'ai affiné un ensemble de priorités stratégiques qui façonneront mon programme pour les cinq prochaines années. Mes quatre priorités sont les suivantes :

1. Défendre les droits humains du peuple ukrainien, raison pour laquelle ma première [visite officielle](#) a été à Kyiv.
2. Placer les droits de l'homme au cœur de notre engagement sur les grandes questions de notre temps, notamment la surveillance de [l'intelligence artificielle](#) (IA), les défis liés aux [migrations](#) la promotion de [l'égalité](#) et la lutte contre les [crises climatiques](#).
3. Promouvoir les droits des personnes les plus marginalisées dans nos sociétés, en accordant une attention particulière aux communautés de [Roms et Gens du voyage](#).
4. Assurer la protection des [défenseurs des droits humains](#) et défendre la société civile.

Pour mettre en œuvre mes priorités, j'utiliserai toute la panoplie d'outils à ma disposition, y compris un engagement permanent avec les États et la société civile, des visites approfondies sur le terrain, la publication de rapports et de recommandations, des interventions devant la Cour européenne des droits de l'homme (la Cour) et une coopération étroite au sein du Conseil de l'Europe et entre les systèmes internationaux, régionaux et nationaux de protection des droits de l'homme. Mon travail sera fondé sur le droit et les normes en matière de droits de l'homme et je soutiendrai activement la mise en œuvre des [arrêts de la Cour](#).

Réflexions de janvier

L'un des moments marquants du mois a été ma visite en [Géorgie](#), où j'ai rencontré les autorités publiques et des défenseurs des droits humains. J'ai exprimé mes préoccupations concernant de graves lacunes dans la protection de la liberté de réunion et d'expression. J'ai également mis en évidence la nécessité de faire en sorte que les responsables de violations des droits humains rendent des comptes et la nécessité de mettre fin à la stigmatisation des ONG et des personnes LGBTI.

Une question particulièrement préoccupante que j'ai abordée est la situation de Mzia Amaghlobeli, une journaliste renommée que j'ai visitée en prison. Lors de ma visite, Mme Amaghlobeli était en grève de la faim depuis son arrestation le 12 janvier 2025, du fait d'une prétendue agression contre un policier. J'estime que son maintien en détention provisoire est injustifié et je suis très préoccupé par sa situation.

Au début du mois, réagissant aux modifications apportées par META et X à leurs politiques de vérification des faits, j'ai exhorté les États membres du Conseil de l'Europe à respecter les normes de lutte contre la [désinformation en ligne](#) tout en garantissant la protection des droits humains. J'ai mis en garde contre les graves implications que ces décisions pourraient avoir sur les droits humains.

Lors du premier Congrès mondial sur les disparitions forcées, j'ai [réaffirmé](#) mon engagement à intensifier les efforts pour mettre fin à cette violation sérieuse des droits humains, qui constitue une atteinte grave aux droits humains en Europe depuis longtemps.

Plus récemment, j'ai pris la parole par [message vidéo](#) lors du Forum national sur la mise en œuvre de la Stratégie pour les Roms à Kyiv. J'ai souligné la nécessité de lutter contre l'antitsiganisme, de s'attaquer aux inégalités, de célébrer la diversité culturelle des communautés roms et de donner aux femmes roms les moyens d'être des acteurs du changement.

À Strasbourg, j'ai participé à un événement sur le [dialogue interreligieux et interconvictionnel](#), qui a mis en lumière l'importance de la compréhension et de la communication entre les différentes confessions. Cet événement s'est tenu un jour après la commémoration du 80^e anniversaire de la libération d'Auschwitz-Birkenau. Alors que nous rendons hommage aux victimes de l'Holocauste et que nous nous tenons aux côtés des survivants, l'impératif du « Plus jamais ça » nous engage à préserver la mémoire, à ne jamais détourner le regard et à ne jamais garder le silence.

Enfin, à la fin du mois de janvier, j'ai prononcé un discours sur l'importance d'assurer un contrôle sur le [développement de l'intelligence artificielle](#). Si cette intelligence a le potentiel de transformer la société, elle présente aussi des risques, tels que les biais, l'amplification des erreurs et l'érosion des liens sociaux.

Avant de conclure, je vous invite à visionner une [courte vidéo](#) sur l'Institution du Commissaire, publiée lors de l'événement marquant du 25^e anniversaire de l'institution qui a eu lieu en novembre dernier.

Michael O'Flaherty

Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

Merci d'avoir lu cette newsletter et je vous invite à la partager. Si vous n'êtes pas encore abonné, [abonnez-vous](#). Vous pouvez également me contacter sur cette [page](#).

Suivez mon travail sur :

